

Nouvelles de Córdoba

Bulletin de liaison des Amis de l'Université

UNIVERSIDAD CATOLICA DE CORDOBA
01 JUN 2000
Universidad Católica de Córdoba

HUIZ
Trimestriel

N° 26

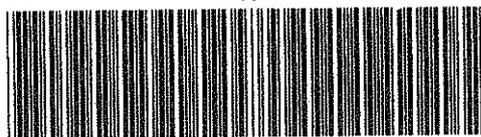
AVRIL - MAI - JUIN 1969

HEMEROTECA

CAMPUS LE VRAI VISAGE DE NOTRE UNIVERSITÉ

Pour nos amis lecteurs, anciens et nouveaux, nous croyons utile de rédiger ces quelques lignes. Les nouveaux sauront ainsi d'emblée à quoi on leur demande de collaborer : notre esprit, notre rythme, nos préoccupations sociales ; les anciens pourront, s'ils le désirent, confronter leur opinion actuelle avec la réalité que nous leur présentons aujourd'hui, et la compléter ou la rectifier s'il est nécessaire.

- 1 L'U.C.C. ouvre ses portes à des étudiants de tous les milieux sociaux et de toute opinion philosophique, politique ou religieuse. A l'entrée n'existe **aucun** autre critère de sélection que la capacité intellectuelle de l'étudiant.
- 2 En fait, le niveau social des étudiants est **très moyen**. Il ne faut pas oublier que 47 % de la population argentine appartient à la classe moyenne, pourcentage très différent de celui des autres pays d'Amérique latine. Beaucoup de nos étudiants travaillent pour subvenir à leurs frais d'études (30 % par exemple des étudiants ingénieurs); 15 % ont besoin de prêts d'honneur de l'Université.
- 3 L'U.C.C. n'est pas une université riche, bien au contraire. Depuis près de 13 ans, elle fonctionne sans **aucune** subvention de l'Etat. Le patrimoine, constitué jusqu'à présent en édifices, terrains et équipement est le résultat de **donations** argentines et étrangères. Pour le moment, son **budget ordinaire** est gravement déficitaire.
- 4 L'U.C.C. demande à ses étudiants un minerval inférieur à celui de toutes les universités privées du pays (8.000 FB par an). N'ayant aucun subside, elle est forcée de le demander. Mais grâce au système des prêts d'honneur et des bourses, elle ne refuse aucun étudiant capable.
- 5 L'U.C.C. essaie de développer le **sens social** de ses étudiants par des initiatives qui sont dans la ligne de leur formation universitaire. Exemples : le



Centre expérimental de l'habitation économique, le Service des lépreux, le travail dans les prisons, l'enseignement de la médecine préventive et sociale et l'application concrète dans des quartiers pauvres de méthodes d'éducation sanitaire, le Centre de perfectionnement pour la moyenne et petite entreprise, etc.

⑥ L'U.C.C. est une **société civile**. Ses biens n'appartiennent ni à la hiérarchie religieuse ni à la Compagnie de Jésus, mais aux membres actifs de la société. Jusqu'à présent, ces membres actifs sont Jésuites. On envisage l'entrée très prochaine de laïcs dans la société civile. Il n'y a que dix Jésuites à l'U.C.C., alors que le personnel laïc enseignant dépasse les 600.

⑦ L'U.C.C. comprend une majorité de carrières **techniques** (12 sur 22). Jusqu'à présent, plus de 43 % de ses diplômés appartiennent à ces carrières. Elle crée des carrières et établit les plans d'études en fonction des nécessités du développement régional et national.

⑧ En fait, toutes les opinions politiques sont représentées à l'U.C.C., tant dans le corps professoral que dans le monde étudiant. Il y a 3 ans, des conférenciers des divers partis y ont pris la parole. L'U.C.C. a gardé une totale indépendance vis-à-vis des cinq gouvernements qui se sont succédé en Argentine depuis sa création (1956). Il est bien normal qu'elle doive traiter avec le gouvernement du moment, puisque son existence légale dépend de lui. Mais elle entend garder une totale indépendance politique.

⑨ Pendant les trois premières années de l'Université (1956-1959), les professeurs n'ont sollicité, ni reçu **aucune** rémunération. Ils collaboraient **gratuitement** à l'Université qu'ils avaient décidé de fonder. Exemple extrêmement rare, croyons-nous. Car, il faut le dire, ce sont les laïcs qui ont voulu cette université, et qui ont voulu initialement que son conseil d'administration soit constitué exclusivement de Jésuites. Ce sont actuellement les Jésuites qui veulent que les laïcs, qui forment cette communauté universitaire dans sa grande majorité, siègent bientôt à leur côté au Conseil d'administration.

D'année en année, la rémunération des professeurs a augmenté. En 1968, elle représentait environ 1.800.000 FB par mois. Elle dépassera largement les 2.000.000 en 1969. Elle est encore insuffisante par rapport au coût de la vie. Mais il est étonnant de voir la foi, la confiance enthousiaste qui anime ces équipes de professeurs, surtout les jeunes, malgré ces difficultés financières. C'est là un capital inaliénable et qui nous permet, aux heures sombres, de garder l'espoir.

Que ces quelques notes soient le début d'un dialogue avec les lecteurs des « Nouvelles », c'est notre vœu le plus sincère. Jusqu'à présent, nous vous avons parlé, dans un style peut-être trop triomphaliste, de nos succès, taisant nos difficultés, nos peines, nos échecs. Nous sommes disposés à répondre désormais, en toute franchise, à toute demande d'information. Puisque vous nous aidez si généreusement vous avez le droit de savoir et de juger. Et vos conseils nous seront précieux.

L'U. C. C. CONSTRUIT

Ce qu'en décembre 1967, nous présentions comme un projet, un désir, presque un rêve, est une réalité. Et la réalité dépasse la fiction. Le projet actuel est plus ample que celui de 1967. Sa réalisation est possible grâce à la générosité du gouvernement allemand, sollicitée et obtenue par l'intermédiaire de l'Office de coopération au développement.

Ce sera le deuxième édifice de notre campus, après la Faculté d'ingénieurs, mais cet édifice nous permettra, à partir d'août 1970, de transplanter au campus :

- la Faculté de sciences économiques et d'administration d'entreprises,
- l'École de service social,
- l'École de pharmacie et biochimie,
- les 3 premières années d'agronomie (1^{er} cycle),
- les 3 premières années de médecine (1^{er} cycle, sauf anatomie et physiologie pour le moment),
- les départements de mathématiques, physique, chimie et sciences biologiques et naturelles et de toute l'Université.

On peut dire qu'approximativement 1.500 étudiants rejoignent sur le campus les 500 ingénieurs. « Buchardo » abrite encore Droit, Philosophie et Humanités, Architecture. « Trejo », la maison-mère, garde les services généraux, la Bibliothèque (déjà fortement décentralisée), le Rectorat, anatomie, physiologie et des salles de cours et conférences.

C'est un changement radical dans notre développement, un bond en avant considérable.

HEMEROTECA

H CAMPUS
378.4 NOU-UCC

SON

CENTRE DE SCIENCES

POURQUOI ?

1. Nous mettons fin à la grande dispersion que nous avons dû créer, puis accepter, tolérer jusqu'à présent. Nécessité faisait loi. La construction de la Faculté d'ingénieurs (1965) avait été un premier remède ; l'occupation de Buchardo un second (1966), mais il restait qu'entre Trejo 320, Trejo 323, Trejo 330 étaient dispersés des salles de cours, des locaux administratifs, des laboratoires, avec les conséquences que l'on devine : loyers et entretien coûteux, réparations et changements, perte de temps dans les communications, etc...

2. Nous concentrons sur une même aire (plus de 8.000 m² de surface construite) tous les moyens didactiques (machines, appareils, livres, salles de cours, d'études, laboratoires, etc.) et humains (professeurs, assistants, chefs de travaux, chercheurs, personnel de laboratoire) dont nous disposons.

Cette concentration permet une utilisation, un rendement maximal des locaux, de l'appareillage et des hommes : d'où à la fois économie considérable et collaboration interdisciplinaire étroite, avec tous les avantages qu'elle comporte pour l'enseignement et la recherche.

Dans un prochain numéro, nous parlerons en détail de cette construction. Mais dès aujourd'hui nous devons annoncer que le Centre de sciences commence à s'élever sur le campus, face à la Faculté d'ingénieurs.



H-001642/1969n26

SEMAINE BELGO-ARGENTINE A CORDOBA

Dans le numéro précédent, nous avons présenté le projet d'une Semaine belgo-argentine à l'Université catholique de Córdoba, en août 1970. Nous sommes maintenant à même de préciser le projet.

L'U.C.C., dont les relations avec la Belgique remontent à 1958, a suggéré en juin 1968, l'organisation en août 1970 à Córdoba d'une « semaine belgo-argentine » consistant en un Symposium sur le thème « Sciences, industrie et institutions belges » et une exposition commerciale et industrielle.

Après des échanges de vues préliminaires avec l'ambassade de Belgique à Buenos Aires et l'Office belge du Commerce extérieur à Bruxelles (O.B.C.E.), il a été convenu que l'organisation du Symposium incombait à l'Université elle-même — qui se chargerait de consulter et d'informer l'ambassade et l'O.B.C.E. —, tandis que l'organisation de l'exposition relèverait de l'O.B.C.E., l'Université prêtant ses locaux et ses bons offices pour mieux assurer le succès de l'entreprise.

Cette note a pour but d'informer et de préciser les objectifs et méthodes du Symposium.

* BUT DU SYMPOSIUM.

Intensifier les relations existant actuellement entre l'U.C.C. et la Belgique et tenter de les étendre à d'autres milieux argentins universitaires, scientifiques et industriels ; établir entre les participants belges et leurs homologues argentins une authentique dialogue permanent grâce à des échanges de vue, des visites et l'établissement de plans de coopération prolongée dans leurs domaines respectifs ; contribuer ainsi concrètement à la réalisation des objectifs prévus dans l'accord culturel belgo-argentin.

* THÈMES DU SYMPOSIUM.

Le choix des thèmes dépend de divers points de vue qu'il est nécessaire de considérer simultanément.

1. **Les centres d'intérêts actuels et futurs de l'U.C.C.** Celle-ci, en 1970, aura 14 ans d'existence et 3200 étudiants environ. Elle a actuellement 7 Facultés et 2 Ecoles indépendantes. Chacune de ces facultés et écoles a des chaires ou des départements qu'elle a intérêt à développer pour des raisons diverses. La sélection de ces centres d'intérêt doit être laissée à l'U.C.C. elle-même, même s'il devait en résulter une impression d'apparente dispersion pour des personnes du dehors. De plus, l'U.C.C. doit tenir compte des relations qu'elle entretient déjà avec des universités, des industries et des institutions de Belgique.

2. **Les trois sections « Sciences - Industries - Institutions »** sont essentielles et inséparables, du point de vue de l'U.C.C. Elle désire s'informer et dialoguer sur des questions relevant de ces trois secteurs, en raison des relations étroites qui de nos jours existent entre eux. Nous devons, dans une université moderne, ne pas séparer les problèmes scientifiques et technologiques de leurs aspects sociaux et humains.

3. Pour opérer la sélection, l'U.C.C. tiendra compte en outre des suggestions qui lui seront faites par :

- a. le **Comité argentin de travail**, constitué à cet effet et composé de dirigeants et de professeurs de l'U.C.C. ;
- b. le **Comité de travail constitué par des Belges en Argentine** et qui comprend :
M. Charles Winterbeeck, conseiller d'ambassade, en représentation de l'ambassade de Belgique en Argentine,
R.P. Jean Sonet, vice-recteur général et administrateur de l'U.C.C., spécialement chargé des relations internationales, secrétaire général du Symposium,
M. Jean Ducarme, vice-président de la Banque Italo-Belge en Amérique du Sud,
M. Alfred Cornet, président de la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise,
M. François Bochkoltz, professeur d'Economie à l'U.C.C. ;
- c. le **Comité de travail constitué par des Belges en Belgique** et qui comprend :
M. Emmanuel Vaes, directeur-conseil à la Société générale de Banque,
M. Albert Pirard, professeur à l'Université de Liège, président des Amis belges de l'U.C.C.,
M. Albert Speeckaert, administrateur délégué de la Banque Italo-Belge,
M. André Dubuisson, directeur à la Société générale de Banque,
Baron Bekaert, vice-président des Tréfileries Bekaert, Zwevegem,
M. Rik Vermeire, membre du Comité consultatif de la coopération au développement,
Baron Claude Tibbaut, sous-directeur de la Banque Italo-Belge, Bruxelles.

4. **A titre documentaire**, nous voudrions déjà signaler, dans chacune des sections prévues, des thèmes qui retiennent notre attention après des consultations préliminaires :

Sciences : Sciences nucléaires / Cardiologie / Psychiatrie / Agronomie / Economie / Résistance des matériaux.

Industries : Verre / Ciment / Chimie / Tréfileries.

Institutions : Fondation Industrie-Université / Classes moyennes / Entreprises multinationales / Participation dans l'industrie.

Nous pensons solliciter au total la collaboration d'une vingtaine de participants belges.

* DATE ET LOCAUX DU SYMPOSIUM.

Du lundi soir au samedi matin de la deuxième semaine d'août 1970, dans les locaux de la Faculté d'ingénieurs sur le campus de l'U.C.C. Certaines séances plénières pourront se faire éventuellement en ville.

* DÉTAILS D'ORGANISATION (à titre d'exemples) :

1. Chaque participant belge du Symposium sera accompagné d'un groupe argentin, composé de trois personnes au minimum : un professeur de la matière correspondante à l'U.C.C., un étudiant de dernière année et une personnalité argentine, étrangère à l'U.C.C., et de sa spécialité. Ce groupe, organisera les contacts du participant avec ses homologues argentins pendant la durée de son séjour (visites, carrefours, etc.) en dehors de la conférence officielle.

2. L'U.C.C. prend à sa charge les frais de séjour des participants.

3. Le Symposium se fera **exclusivement** à Córdoba. Les participants pourront accepter, mais à **titre individuel** et **après** le Symposium, des conférences dans d'autres institutions ou parties du pays.

✕ APPUI ARGENTIN AU PROJET DE SYMPOSIUM.

Tant au plan national qu'au niveau de la province et de la municipalité de Córdoba, le projet de Symposium organisé par l'U.C.C. a suscité un grand intérêt. D'ores et déjà, de sérieuses collaborations ont été garanties.

L'ACCORD CULTUREL BELGO-ARGENTIN

Le 5 novembre 1965, à l'occasion de la visite des souverains belges en Argentine, fut signé à Buenos Aires l'accord culturel belgo-argentin. Les plénipotentiaires étaient, pour l'Argentine, M. Miguel Angel Zavala Ortiz, ministre des Relations extérieures, et pour la Belgique, M. Ernest Adam, ministre-secrétaire d'Etat pour la coopération au développement et le commerce extérieur.

N'ayant jamais eu l'occasion d'en parler dans ce bulletin, nous croyons intéressant d'en résumer les lignes maîtresses et la pensée qui se dégage au travers des 14 articles de cet accord.

BUT :

Promouvoir et développer, dans le cadre d'une amicale collaboration les relations entre les deux pays dans le domaine de l'enseignement, de la science, des lettres, des arts et de la technique (art. 1).

MOYENS :

1. Favoriser et encourager la coopération entre universités, écoles, instituts supérieurs, établissements d'enseignement technique, moyen, normal et artistique, laboratoires scientifiques, musées, bibliothèques, associations scientifiques et artistiques des deux pays (art. 2).

2. Favoriser l'échange de professeurs des divers niveaux d'enseignement, de chercheurs, d'étudiants, de représentants de professions à caractère culturel ou technique. Accorder toutes les facilités possibles aux hommes de science, chercheurs et missions scientifiques particulièrement en ce qui concerne l'accès aux bibliothèques, archives, collections des musées, et éventuellement champs de fouilles archéologiques (art. 3).

3. Favoriser et encourager les visites et voyages d'information pédagogiques des membres du personnel enseignant et des fonctionnaires responsables (art. 4).

4. Créer des bourses d'études et de recherche (art. 5).

5. Déterminer les conditions nécessaires pour l'équivalence des diplômes, grades académiques et autres certificats d'études (art. 6).

6. Favoriser les activités des instituts officiels

d'ordre culturel, éducatif ou scientifique établis par une des parties contractantes sur le territoire de l'autre (art. 7).

7. Etudier les moyens pour faciliter la circulation du matériel scientifique, culturel et éducatif (art. 8).

8. Favoriser l'échange des publications scientifiques, la création de sections spéciales dans les bibliothèques des universités et autres institutions culturelles (art. 9); la connaissance mutuelle du patrimoine culturel par conférences, concerts, expositions, radio, télévision, ciné, traductions, envoi d'un pays à l'autre d'écrivains, artistes, représentants d'autres professions de caractère culturel (art. 10).

9. Etablir une Commission mixte permanente avec une section argentine et une belge.

Chaque section comporte 4 membres :

Section argentine :

un président,

deux membres désignés de commun accord par les Ministères des Relations extérieures et de l'Education, l'ambassadeur de Belgique à Buenos Aires.

Section belge :

un président,

deux membres désignés de commun accord par les ministres de l'Education nationale et des Affaires étrangères, l'ambassadeur d'Argentine en Belgique.

La Commission mixte doit se réunir au moins tous les deux ans et alternativement en Argentine et en Belgique (art. 12 et 13).

23 JANVIER : AU PROFIT DES BOURSES D'ETUDES DE L'U.C.C.

Conduits par M. A. Pirard, professeur à l'Université de Liège et président de l'Association des Amis belges de l'Université catholique de Córdoba (Argentine), de nombreuses personnalités se sont réunies jeudi soir dans le bel ensemble hôtelier « Le Maisières », en face des installations du Shape.

Mme André Clerfayt y avait en effet organisé une soirée au cours de laquelle on rendit hommage au R.P. Jean

CORDOBA ET MONS

SE RENCONTRENT

A MAISIÈRES

Sonet s.j., vice-recteur général et administrateur de l'université argentine.

Le profit de cette soirée était destiné au fonds des bourses d'études des étudiants de Córdoba.



Une partie de l'assistance pendant la conférence du P. Philippe Sonet.
De g. à dr., au premier rang : le professeur Pirard, l'ambassadeur Sanz, le P. Jean Sonet,
le consul général Aguiar, le général-major Doumier, M^{me} Doumier.

Parmi les nombreuses personnalités, on remarquait S. Exc. le Dr Luis Santiago Sanz, ambassadeur d'Argentine ; M. Horacio Aguiar, consul général d'Argentine ; le président du Tribunal de première instance de Mons et Madame P. Legat ; M. P. Hambye, procureur du Roi ; M. Pierre Cuneson, premier échevin de Mons ; les généraux P. von Bulter et Doumier, du Shape ; M. Jean Devos, président de la C.A.P. de Mons ; la vicomtesse de Walckiers ; le colonel et Mme J. Linard de Guertechin ; le Dr J.-M. Brucher, professeur de neurologie à l'Université de Louvain ; MM. Jean van Halle et Edmond Mouffe, respectivement secrétaire et trésorier des Amis belges de Córdoba ; le R.P. Thils, aumônier belge, et le R.P. Smith, aumônier américain du Shape ; le R.P. Th. Tihon, recteur du collège Saint-Stanislas, etc.

Au cours de la réception, M. Octave Lebas, référendaire au Tribunal de commerce de Mons et président de l'Association des anciens élèves du collège St-Stanislas de Mons, accueillit les personnalités et rendit hommage au R.P. Jean Sonet qui, depuis dix ans, consacre sa vie à Córdoba et qui a contribué à renforcer la présence de la Belgique en Amérique du Sud.

« QUI A TUÉ LE PETIT PRINCE ? »

On eut le plaisir d'entendre alors une conférence du R.P. Philippe Sonet s.j., sur les problèmes de la jeunesse.

C'est M. Pierre Cuneson qui introduisit le conférencier. Il évoqua les années communes de leur jeunesse à Charleroi, rappela des souvenirs familiaux et scolaires et salua la réunion au Maisières — la première fois depuis neuf ans — des six frères Sonet, dont

trois Jésuites : les RR. PP. Jean, Philippe et André.

Enfin, M. Cuneson dit les mérites et les qualités du conférencier : homme de sciences, éducateur, orateur des ondes, prédicateur, écrivain, etc.

Celui-ci allait décrire la jeunesse actuelle et évoquer les problèmes avec lesquels elle est confrontée.

Le Petit Prince — c'est-à-dire le symbole de la fraîcheur, de l'innocence et de l'enthousiasme de la jeunesse — n'est pas mort... La société moderne des adultes l'a seulement rendu fiévreux et anémique.

L'affrontement des générations ne date pas d'aujourd'hui, mais est aujourd'hui plus grave parce que la transformation du monde s'accélère et parce que le nombre de jeunes augmente.

Notre société permet-elle encore à la jeunesse un dépassement de soi physique (influence de l'érotisme de notre époque), moral (nous donnons de moins en moins d'exemples de renoncement, de droiture et d'honnêteté) et spirituel (la foi et l'amour chrétiens sont trop souvent étouffés par l'égoïsme, l'argent et la vanité) ?

Les jeunes, plus que jamais, ont un besoin profond de héros, un besoin d'effort et une nostalgie du beau. Le manque d'occasions de se donner et de se dévouer engendre un dangereux ennui. Notre civilisation, triste et amoral, leur donne trop d'exemples d'autorité défaillante et d'amour détruit. Donnons-leur une vie plus exigeante ; inculquons-leur le sens du renoncement (car au delà des apparences parfois

choquantes, la jeunesse est pleine encore de richesses); soyons humbles et modestes et répondons à leur soif de confiance, d'affection et de responsabilités.

SOUVENIRS ET AMITIÉ...

Un dîner qui réunissait plus de 100 personnes, suivit cette conférence. Le professeur Pirard se fit l'interprète de tous les amis belges de l'Université de Córdoba pour exprimer leur admiration et leur amical soutien au R.P. Jean Sonet. Il dit aussi sa gratitude à Mme André Clerfayt et forma des vœux pour l'expansion scientifique et spirituelle de Córdoba.

Le professeur J.-M. Brucher rappela des souvenirs de scoutisme des années 1945 et 1946. Le R.P. Jean Sonet rentrait alors du maquis du Savoie. Professeur de poésie au collège St-Stanislas à Mons, il exerça pendant plusieurs années une influence profonde sur la jeunesse montoise, grâce notamment au Clan des Routiers du Graal qu'il avait fondé avec M. Jacques Ugeux. A Namur — où il avait été nommé recteur — le P. Sonet montra déjà qu'il était un bâtisseur et un créateur. Mais ces qualités, il put les exercer pleinement en Argentine dès 1956.

M. Brucher exprima au P. Sonet la reconnaissance et l'affectueux attachement de tous ses anciens élèves de Belgique.

On entendit encore M. Horacio Aguiar, consul général d'Argentine qui, avec émotion, s'associa à cet hommage au nom de ses compatriotes.

Enfin, le héros du jour remercia tous et chacun. Il donna des nouvelles de

l'université en pleine expansion. Elle compte aujourd'hui 2.815 étudiants, 686 professeurs, neuf facultés et a « sorti » 1.260 diplômés. Son budget ordinaire en 1968 s'est élevé à 31 millions et demi de francs belges, soit 17,5 fois plus qu'en 1956. De 1964 à 1968 l'Université de Córdoba a accordé 1.345 prêts d'honneur pour un montant de 4,5 millions. En 1968, il y a eu 365 prêts d'honneur, soit 13 p.c. du total des étudiants.

Le P. Sonet précisa d'autre part que le phénomène mondial de la contestation n'avait quasi pas touché Córdoba (1 p.c. des étudiants se sont remués sous des pressions politiques). Il rappela qu'en 1918, à la fois des nécessités indéniables de réforme et des influences trotskystes venues du Mexique, avaient provoqué à Córdoba une importante révolte universitaire.

C'est de cette époque — 50 ans avant la Sorbonne — que date le régime tripartite (gestion effectuée par les anciens étudiants, les étudiants actuels et les professeurs). Ce régime, qui avait dégénéré en une politisation des universités, a été abandonné en 1966.

Le P. Sonet a conclu en disant :

« Córdoba compte beaucoup de « Petits Princes », mais, parmi eux, certains sont pauvres, très pauvres !

» Córdoba a des besoins à la fois sociaux et académiques et c'est vous tous qui contribuez à les assouvir ! ».

Avant que s'achevât cette soirée, pleine d'émotion, d'amitié et d'espérance, Mme Clerfayt put déjà remettre au R.P. Sonet un premier chèque qui était une partie du profit de la réunion.

Activité de l'HOPITAL de la Clinique Reine Fabiola en 1967 et 1968 ⁽¹⁾

STATISTIQUES COMPLÈTES.

	1967	1968	Comparaison
Hospitalisés	350	353	+ 3
Journées-lit	2.283	2.433	+ 150
Accouchements	146	152	+ 6
Analyses de laboratoire	138	1.834	+ 1.696
Rayons X	377	504	+ 127
Consultations :			
Obstétrique	291	1.203	+ 912
Cardiologie	276	200	- 76
Traumatologie	70	105	+ 35
Pédiatrie	292	205	- 87
Psychiatrie	144	103	- 31
Psychologie	30	60	+ 30
Clinique médicale	800	597	- 203
Autres	26	180	+ 154
	1.929	2.653	+ 724

BUDGET.

	1967	1968
Frais de fonctionnement	FB 1.093.407	FB 1.205.541
Contributions volontaires	FB 161.208	FB 288.801
Déficit à couvrir	FB 932.199	FB 916.740

(1) Ce tableau complète celui que nous avons présenté dans le n° 25 des « Nouvelles de Córdoba » (p. 9).

NOUVELLES BRÈVES

• La **Congrégation pour l'Éducation catholique** a envoyé en janvier aux Universités catholiques un **questionnaire** concernant leur « **aggiornamento** » dans l'esprit de Vatican II. De plus, les recteurs ont été invités à vouloir bien s'entendre pour la nomination d'un certain nombre d'**experts délégués** pour un **congrès** qui aura lieu à Rome fin avril. Le congrès réunira 32 délégués : 1 pour l'Afrique, 10 pour l'Amérique latine, 8 pour l'Amérique septentrionale, 5 pour l'Asie et 8 pour l'Europe. Les 10 universités catholiques d'Argentine devaient choisir deux délégués. Le vote a désigné **Mgr Derisi**, recteur de l'Université catholique de Buenos Aires, et le **P. Jean Sonet**, vice-recteur général de l'U.C.C.

Le congrès se déroulera sous la présidence du cardinal Gabriel-Marie Garrone, préfet de la Congrégation.

• L'ambassadeur d'Argentine à Bonn, l'Ingénieur Luis Irigoyen, a remis la croix d'officier de l'Ordre de Mayo au **directeur Claus Mosler** de la Banque Herstatt à Cologne. M. Mosler est le secrétaire-trésorier du « Verein der Förderer der Katholischen Universität Córdoba, Argentinien », l'association des amis allemands de notre Université. Le gouvernement argentin a voulu ainsi reconnaître publiquement la compétence et le dévouement manifesté par M. Mosler depuis la fondation de cette association en 1962.

• **Production automobile en Argentine en 1968** : 180.976 unités dont 41.280 de Fiat, 38.017 de Renault-Kaiser et 27.230 de Ford. Il est à noter que Fiat et Renault sont à Córdoba.

• **Compte de l'U.C.C. en Italie** : Des amis italiens de l'U.C.C. lui ont fait ouvrir un compte en Italie pour faciliter les relations financières. En voici le libellé :

c/c speciale n° 3212/47.341 : « Conto Università Cattolica di Córdoba », Banco di Roma, Via del Corso, Roma.

• **A.S.B.L. Amis belges de l'Université catholique de Córdoba**, Argentine. L'assemblée générale statutaire a eu lieu le jeudi 23 janvier à 16 h 30, en l'hôtel « Le Maisières » à Maisières-lez-Mons, sous la présidence du Professeur Albert Pirard.

A l'ordre du jour : 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mars 1968 — 2. Correspondances — 3. Rapport d'activités sur l'exercice écoulé — 4. Approbation des comptes de l'exercice écoulé — 5. Budget pour 1969 — 6. Renouvellement de la demande d'exonération fiscale auprès du Ministère des Finances — 7. Communications du P. Jean Sonet : a) Córdoba en 1968 ; b) Projet constructions 1969 — 8. Fonds des Bourses d'études — 9. Réorganisation du Secrétariat — 10. Divers.

• **Rentrée à l'U.C.C. en 1969**. Habituellement, la rentrée a lieu le 1^{er} avril. Cette année, Pâques tombant le 6 avril, afin de perdre moins de journées de cours, la rentrée a été fixée aux :

lundi 17 mars pour : Architecture, Agronomie, Sciences économiques, Ingénierie, Service social (2^e à 6^e année), Pharmacie et Biochimie (2^e à 6^e année) ;

lundi 28 mars pour : Médecine, Philosophie et Humanités, Service social (1^{re} année), Droit et Sciences sociales, Pharmacie et Biochimie (1^{re} année).

On trouvera en fin de cette chronique la statistique des demandes d'entrée pour cette année académique.

• **Cours de préparation aux examens d'entrée**. Ils se sont échelonnés en 1969, du 13 janvier (Agronomie) au 13 mars (dernier jour de cours, pour la Médecine).

• **Amis allemands de l'U.C.C.** L'assemblée annuelle statutaire du « Verein der Förderer der Katholischen Universität Córdoba e.V. » a eu lieu le mardi 21 janvier à Cologne, au domicile privé du Direktor Claus Mosler, secrétaire-trésorier

du Verein, sous la présidence du Dr Paul Gülker, fondateur. Le P. Sonet y était présent. A l'ordre du jour : 1. Rapport des activités 1968 — 2. Approbation de l'état financier 1968 — 3. Action financière en 1969 — 4. Rapport du P. Sonet sur Córdoba 1968 et les progrès 1969, spécialement sur la construction du Centre de sciences — 5. Divers. Un souper amical a permis de prolonger la réunion et les échanges de vue.

• **Budget 1969.** La préparation du budget a débuté le 1^{er} août 1968. Le vice-administrateur J.M. Barole et ses collaborateurs du CEPADE, MM. Bianchi, Cardetti et Giraud ont apporté au P. Sonet leur pleine collaboration. Il s'élève cette année à FB 32.142.900. Les rentrées prévues sont de FB 27.854.285. Le déficit prévu est donc de FB 4.298.715. Nous ferons, évidemment, le possible et... l'impossible pour le couvrir. Il n'est pas interdit de nous y aider...

• **Prêts d'honneur 1969 :** Notre budget prévisionnel pour 1969 prévoit 403 prêts d'honneur (contre 365 en 1968). Le montant prévu est d'environ FB 1.893.850. La charge est lourde, mais elle s'impose à nous du point de vue social. Le montant moyen du prêt est de FB 4.700. — En 1968, pour le **Fonds de prêts d'honneur**, nous avons pu compter sur FB 52.850 de remboursements par les étudiants et FB 451.400 en dons d'Argentine et de l'étranger.

Pour tout ce qui a trait aux « Prêts d'honneur », l'U.C.C. a créé en janvier 1969, une « **Commission des Prêts d'honneur** » ; elle est formée de deux délégués de l'administration de l'U.C.C., deux représentants de la Fédération des étudiants et un représentant de l'Ecole de Service social. Elle est présidée par l'administrateur ou son délégué. Les étudiants connaissant très bien, en général, la situation de leurs compagnons de cours, nous espérons ainsi cerner de plus près la condition économique-sociale des aspirants aux « prêts d'honneur » et faire participer les étudiants eux-mêmes à l'étude et à la solution de ces problèmes.

• **Le Père Paul Guilmot**, professeur à l'U.C.C., est depuis le début de janvier à Paris pour mettre la dernière main à son

manuscrit sur la « théologie du laïcat en France de 1945 à Vatican II ». Il avait présenté ce travail comme thèse de doctorat en théologie à l'Institut catholique de Paris en octobre 1967. Sur les instances de son patron de thèse, il s'est décidé à en faire une publication aux Editions du Cerf, après y avoir apporté des remaniements et des corrections.

Le livre sera publié en octobre sous le titre **La fin d'une Eglise cléricale**.

Le Père Guilmot sera de retour à Córdoba, le 15 avril, afin d'y reprendre toutes ses activités, principalement dans le Département de théologie.

• **Les anciens élèves du Père Guilmot**, qui fut professeur de rhétorique au Collège Saint-François-Xavier de Verviers, ont organisé dans cette ville, au début de mars, un cocktail dansant. Cette réunion d'amitié a permis au Père Guilmot d'acquiescer pour 20.000 FB de livres de théologie : ceux-ci assureront la mise à jour de la bibliothèque de Córdoba dans ce domaine.

• **M. Yves Seghin** a séjourné en Argentine du 11 au 17 mars. Le but de son voyage a été de sélectionner des candidats au stage de Top Managers qui sera organisé en septembre prochain à Bruxelles par l'O.C.D., l'O.E.A. (Organisation des Etats américains) et le Fonds Bekaert dont M. Seghin est le secrétaire.

• **L'Ing. Gérald Pirard**, qui s'est intégré au personnel enseignant de l'U.C.C. en décembre dernier, est chargé du montage du laboratoire de photoélasticité de la Faculté d'ingénieurs et des relations Université-Industrie dans ce domaine. Poursuivant les recherches qu'il a entreprises à l'Université de Liège, il oriente son travail de recherches sur l'incidence que les théories du moiré pratiquées lors de l'analyse des contraintes peuvent avoir sur leurs possibles applications en holographie. Il collabore ainsi étroitement avec le Département de physique de l'U.C.C. qui poursuit depuis plusieurs mois des études en ce domaine, auxquelles participe notamment le Dr-Ing. Pierre Hick.

L'Ing. G. Pirard vient également d'être chargé de faire un cours d'hyperstatique et d'élasticité à l'Ecole de mécanique de la Faculté d'ingénieurs.

● **Etudiants-employés.**

Dans toute la mesure du possible, l'U.C.C. réserve des postes d'employés, dans l'administration, à des étudiants universitaires. C'est ainsi qu'au 7 mars, dans des postes administratifs de l'U.C.C. figurent 12 étudiants de l'U.C.C. et 10 étudiants de l'Université nationale.

● **Diplômés de l'U.C.C. :** 1.011 au 31-12-1968 dont, à titre d'exemple, 174 médecins, 51 ingénieurs, 36 biochimistes, 29 architectes, 59 assistantes sociales, 104 avocats.

● **CEPADE** (Centre de perfectionnement en administration d'entreprises).

Le lundi 10 mars, le Cepade a convoqué une conférence de presse. Pour accueillir les représentants de la presse de Córdoba et de Buenos Aires étaient présents le R.P. Jean Sonet, vice-recteur général de l'U.C.C., José-Maria Barale, directeur du Cepade, Roberto Cardetti, directeur des Programmes, Nestor Girando, Raul Bianchi et Horacio Linzoain, membres du Comité de direction du Cepade.

Pour 1969, le Cepade prévoit 18 séminaires et diverses recherches. Le directeur

J.M. Barale exposa le détail de ces projets et souligna l'appui reçu du Fonds Bekaert, de Bruxelles, pour le développement de certains de ces projets. A son tour le directeur des programmes, R. Cardetti, exposa les objectifs des séminaires 1969 et le désir du Cepade de travailler en contact toujours plus étroit avec les entreprises de Córdoba : « Nous voulons appliquer les techniques modernes du management aux nécessités concrètes de cette région de Córdoba ».

Le Cepade annonça pour juillet prochain, la visite du professeur Philippe de Woot de l'Université de Louvain et se plut à souligner l'apport que constitue cette visite pour le Cepade, l'U.C.C. et les chefs d'entreprise de Córdoba.

● De nombreux étudiants latino-américains (non argentins) suivent les cours à l'U.C.C. Pour un assez grand nombre d'entre eux se pose le problème du financement des études. L'U.C.C. leur accorde des prêts d'honneur comme aux étudiants argentins. Voici la répartition de ces prêts par pays depuis 1964 : Bolivie 30 ; Pérou 6 ; Paraguay 5 ; Colombie 4 ; Chili 2 ; Honduras 2. Total : 49.

DEMANDES D'ENTRÉE A L'U.C.C.
POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1969.

(L'année académique commence à la mi-mars.)

Statistiques au 4 mars 1969.

Architecture	33
Agronomie	43
Sciences économiques	201
Droit, Sciences sociales, Service social	283
Philosophie et Humanités	64
Ingénierie	170
Médecine	185
Pharmacie et Biochimie	57

Total : 1.036

Les examens d'entrée ont lieu en mars. Dans un prochain numéro, nous publierons les statistiques de toutes les Facultés.

DES CHIFFRES SUR L'ARGENTINE

Superficie :

- 2.776.655 km² (sans compter les Iles Malouines ni les 1.230.000 km² revendiqués sur le continent antarctique).

Situation géographique :

- Entre 21° et 55° latitude ; entre 73° et 53° longitude ouest.

Distances :

- Nord-Sud : 3.693 km.
- Est-Ouest : 1.814 km.
- Estuaire du Rio de la Plata : 230 km (à l'embouchure).
- Sommet de l'Aconcagua : 6.970 m (chiffre relevé en 1964).
- Buenos Aires est (à vol d'oiseau) à 11.164 km de Paris et 9.721 km de New York.

Climat :

- Au nord : tropical. Au centre : tempéré. Au sud : froid.
- Moyennes de Buenos Aires : décembre : 24° ; août : 10°.
- Le pays étant tout entier situé dans l'hémisphère austral, les saisons sont inversées. Il fait chaud à Noël et l'on se couvre en août.

Heure :

- Quand il est midi à Buenos Aires, il est 16 heures à Paris.

Population (1966) :

- 22.500.000 habitants (dont 13 % d'étrangers).
- Densité : 7,7 habitants au km².
- Moyenne d'âge : 30 ans.
- Taux d'accroissement : 1,8 %.
- Les cinq plus grosses agglomérations urbaines sont : Buenos Aires : 7.200.000 habitants, Córdoba : 650.000, Rosario : 630.000, Mendoza : 400.000, Tucumán : 350.000.

Enseignement :

- En 1965 : 11 % du budget national (25 % avec les crédits provinciaux). Huit universités nationales (d'Etat). Il existe des universités « libres ».
- Taux d'analphabétisme : 12 %.

Organisation politique :

- République fédérale groupant 22 provinces, le territoire de « Tierra del Fuego », les terres antarctiques et les îles de l'Atlantique Sud.

Fêtes nationales :

- 25 mai (anniversaire de la Révolution de 1810).
- 9 juillet (anniversaire de l'Indépendance proclamée en 1816).

Exportations :

En 1964, l'Argentine a exporté (en millions de dollars) :

- de la viande (328),
- du blé (300),
- des laines (128).

Niveau de vie :

Consommation annuelle par habitant :

- énergie électrique, 500 kWh (1965).
- viande de bœuf, 1957 : 95 kg - 1964 : 86 kg.
- maté, 1962 : 8 kg.

Les données ci-dessus sont extraites de l'excellent petit livre « Argentine » de Pierre Kalfon, publié dans la collection Petite Planète aux Editions du Seuil (prix : 80 FB).

L'auteur vécut de nombreuses années en Argentine, en qualité de directeur de l'Alliance française : il connaît donc bien son sujet, qu'il développe dans un style alerte, souvent brillant, et avec humour. Un humour dont ne lui en veulent pas les Argentins, qui sont d'ordinaire gens d'esprit...

Pour vous mettre en appétence, voici quelques titres de chapitre : Au commencement était la Pampa - L'homme qui est seul, et qui attend - « Che, Buenos Aires » - « El asfalto le lleva » - Dieu restera-t-il criollo ? - « Mon fils, le Docteur ».

L'exonération fiscale est portée de 5 à 10 % pour nos bienfaiteurs.

L'Association « Les Amis belges de l'Université catholique de Córdoba, Argentine », A.S.B.L., jouit, depuis 1965, de l'exonération fiscale pour les dons faits en faveur de cette université.

Ces dons, jusqu'à présent, pouvaient être déduits, à concurrence de 5 % maximum, de l'ensemble des revenus nets.

Une loi du 22-1-1969, reprise dans le Moniteur n° 24 du 4-2-1969, porte ce chiffre de 5 % à 10 % et cette modification est applicable à partir de l'exercice d'imposition 1969, donc pour les dons effectués à partir du 1-1-1968.

Le montant des libéralités (et cotisations) n'est déductible que dans la mesure où il ne dépasse pas 10 % de l'ensemble des revenus nets ni 10 (dix) millions de francs.

Il y a là une modification très intéressante pour nos bienfaiteurs.

Comme le cadre XV de la déclaration aux impôts de l'exercice 1969 risque de ne pas encore comporter cette modification légale, nous avons tenu à la signaler à tous nos amis.

Où verser vos dons ?

1. ALLEMAGNE

Verein des Förderer des Katholischen Universität Córdoba (Arg.),
Bankhaus ID Herstatt, 6 Untersachsenhausen, Köln, Konto 506.564.

2. ARGENTINE

Hospital Universitario Internacional, Universidad Católica de Córdoba,
Cuenta n° 86/72/3. Banco Italo-Belga, Cangallo 338, Buenos Aires.

3. BELGIQUE

— Au C.C.P. 1967.19 de l'A.S.B.L. « Amis belges de l'Université catholique
de Córdoba (Argentine) » à Namur.

— Au C.C.P. 6579.89 du « Fonds Léon Bekaert », 71, avenue de Cortenberg,
Bruxelles 4 (avec mention : Hôpital, Córdoba).

Ces deux associations émettent des attestations fiscales permettant aux
donateurs de déduire les sommes versées des revenus professionnels,
conformément à l'article 54, § 4, du code des impôts sur les revenus.

— Au C.C.P. 2780.02 de la Banque Italo-Belge à Anvers, avec mention :
compte 7.439 du Père Jean Sonet (Córdoba).

4. ETATS-UNIS

First National City Bank, Overseas Division, 399 Park Avenue, New York,
NY 10022, Compte 1.0.0.0.2392/1099 de la « Catholic University of
Córdoba, Argentina ».

5. HOLLANDE

Amrobank, 595, Herengracht, Amsterdam. Compte n° 41.62.46.907
« Katholieke Universiteit van Córdoba, Argentinie ».

6. ITALIE

Conto « Università Cattolica di Córdoba, c/c speciale n° 3212/47.341,
Banco di Roma, sede di Roma, via del Corso.

7. SUISSE

Compagnie de Gestion et de Banque, 8, rue de l'Université, 1211 Genève 4,
Suisse. Compte UCO 4255.

8. TOUS AUTRES PAYS

Par versement à la Société Générale de Banque, 3, Montagne du Parc,
Bruxelles 3, Belgique. Compte « Université catholique de Córdoba, Argentine ».

Editeur responsable : Jean van Halle, 25A, avenue René Gobert, Bruxelles 18.
Imprimé en Belgique par les Imprimeries Mertens, s.a., 123, rue Terre-Neuve, Bruxelles 1.